



Les Tweets du Colibri

Bulletin d'information rapide de la CFDT

Airbus Avions – n° 9 – 10/06/21

DIF : ATTENTION !!! Vous avez **jusqu'au 30 juin** pour transférer vos droits à la formation acquis au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation) sur votre Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures DIF (voir le bulletin de paie de janvier 2015 ou à défaut sur l'attestation de l'employeur) sont à reporter (en créant un compte – si ce n'est pas déjà fait) sur moncompteformation.gouv.fr. Les heures sont automatiquement converties en euros, à raison de 15 euros par heure. **Attention aux fraudes au CPF qui risquent de se multiplier à l'approche du 30 juin.** Le ministère du Travail recommande de ne jamais communiquer ses identifiants d'accès ou toute donnée sensible (numéro de Sécurité sociale, etc.) en réponse à un e-mail, un SMS ou un démarchage téléphonique.

Aérostructures : La création de 2 Sociétés AIRBUS Aérostructures, ASA France et ASA Allemagne, va avoir des conséquences sur l'UES Airbus Avions puisque les établissements de Nantes et Saint-Nazaire vont sortir de son périmètre. Ne resteront dans l'UES que les établissements OPS Toulouse et SAS Blagnac. La Direction a revu le périmètre d'ASA Allemagne en y intégrant une partie supplémentaire de l'usine de Hambourg. La vente à un partenaire externe de la partie "pièces élémentaires" (Varel, Augsburg 4 et Brasov en Roumanie) qui fait courir un risque sur les emplois des salariés concernés, a déclenché une forte mobilisation de nos partenaires allemands.

La Direction devrait dévoiler de nouveaux détails sur les évolutions du projet au cours du mois de juillet. Environ 200 salariés toulousains (AIRBUS SAS et AIRBUS Opérations) devraient être transférés dans la nouvelle société française.

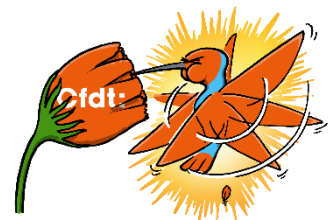
Nouveaux modes de travail: Hybrid Working, Flex Office, Activity Based Working... : Partout de nouveaux projets éclosent. Bien sûr le télétravail a démontré son utilité lors de la crise sanitaire, mais le but principal de ces projets semble être d'atteindre l'objectif du Groupe visant à réduire de 30% les surfaces de bureau. La CFDT Cadre vous propose ses [conseils](#).



ESPACES DE TRAVAIL : ATTENTION AU FLEX-OFFICE !

Crise Covid: le gouvernement a annoncé l'allègement de l'obligation du recours au télétravail dans les entreprises à partir du 9 juin. De nombreux salariés s'interrogent sur les modalités de retour sur site. Les réorganisations se succèdent, des déménagements sont prévus, le flex-office est évoqué... mais sans message plus précis de la part de la Direction jusqu'à présent. Une communication claire quant aux règles de télétravail et aux plannings de déménagements est fortement attendue des salariés. Elle faciliterait un retour au bureau serein et bien vécu par tous.

Nous vous invitons à partager votre expérience sur le télétravail à travers [notre enquête](#).



Droit à l'information syndicale : Si vous souhaitez suivre au plus près l'actualité sociale, **inscrivez-vous sur notre liste de diffusion à l'adresse syndicat.cfdt@airbus.com**.

Contacts

SAS : Marc Baillion, Ania Bellagh, Alain Bertrand, Akim Bouakil, Jean-Baptiste Brillaud, Roland Chamerois, Philippe Cresta, Philippe Escudié, Christophe Extremes, Nils Fayaud, Olivier Fourès, Dorothy Goizet, Kristine Keltsch, Jose-Luis Mauriz, Caroline Millot-Roulin, Bernard Mouton, Virginie Nègre, Karine Pacou, Guylaine Perrin, Michel Pierre, Denis Robert, Beate Schmuck, Bernard Tagnères, Françoise Torre.

OPS : TLS : Nolwenn Balin, Christine Garaç, Christophe Pujol, Jean-Marc Roubay, Nathalie Silici. / NT : Nicolas Compagnat.

NZ : Béatrice Barbier, Stéphane Dufroux.